

INTÉGRER LE PASSEPORT PRIVILÈGE

FICHE
N°16

Le Passeport Privilège est le dispositif commercial qui permet de développer la fréquentation de mon établissement toute l'année grâce à un geste d'accueil.

Il permet également de donner de la visibilité à ma structure et de bénéficier d'un large réseau de diffusion (offices de tourisme, salons et événements ou encore à la demande).

INTÉGRER LE PASSEPORT PRIVILÈGE

C'est offert!

- Adhésion au dispositif commercial,
- Affichage de votre entreprise dans la brochure Passeport Privilège,
- Valorisation de ma structure par une communication digitale du CDT :
 - Site internet www.tourisme-gers.com,
 - Newsletters,
 - Réseaux sociaux.

Allez plus loin!

DONNER DE LA VISIBILITÉ À MON ENTREPRISE DANS LA BROCHURE PASSEPORT PRIVILÈGE

TARIF
80 €

Suppression de mon entreprise (dans la limite de 10 par édition).

*Pour
qui?*

Tous les acteurs touristiques gersois qualifiés répondant aux critères et aux obligations de la marque.

Votre contact au CDT



Isabelle CARDOUAT

Responsable Qualité
& Clubs de Prestataires

Tél : +33 (0)5 62 05 95 95

Tapez 2

amenagement@tourisme-gers.com



En savoir +

www.pro.tourisme-gers.com

Profiter des leviers de communication
du CDT : Accompagner, développer,
porter sur les marchés la Destination et
les Entreprises